



Collecte des déchets

Un problème relatif aux déchets ?
Service environnement - 064/52.17.26



Mesures de circulation

Dans le cadre de travaux d'entretien sur les antennes à la **Rue de Luxensart à Petit-Roeulx**, le stationnement et la circulation des véhicules y seront interdits aux dates et heures suivantes :

- Le 25 septembre de 9h à 17h
- Du 27 septembre au 2 octobre de 9h à 17h
- Le 10 octobre de 9h à 17h

En raison du Jogging du Bodinri organisé le **24 septembre de 6h à 13h**, veuillez noter que le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits **Rue du Village, Place de Petit-Roeulx et Rue Mansart**, tronçon compris entre la Grange de Mélanie et la Ferme Deceuleneer.

Salon Seniors (Charleroi-Hainaut)

Les 21 et 22 septembre de 10h à 18h à Charleroi Expo. Le lieu de rencontre et d'échanges pour construire sa nouvelle vie après 50 ans et à la retraite.
Infos : 071/53.17.40 - www.hainaut-seniors.be

À « L'eau de la source » - Journée portes ouvertes autour du jardinage bio et de la permaculture
Le samedi 23 septembre, rue de la coulette 21/2 à Feluy. Découverte d'un potager en carré dans un petit jardin. Présentation des activités des Jardins de DANA. Stand du Mouvement de Culture biodynamique en Wallonie (vente d'outils en cuivre et de livres). De 14h30 à 15h30, Conférence : présentation de la permaculture et de la biodynamie - **Infos** : 0475/86.96.36

Jogging du Bodinri de Petit-Roeulx

Le dimanche 24 septembre à l'école de Petit-Roeulx. Distances : 10 h 15 - 5 kms - 10 kms - 15 kms. 09h20 : Jeunes Foulées - Egalement un 2,5 kms hors challenge pour les moins de 12 ans.
Inscriptions : Sur Place 6 € - Challenger 5 € - 1 € Jeunes Foulées.
Infos : 0497/50.35.78 - joggingbodinri@yahoo.fr

De Paris à Rio (Divertissement musical)

Le dimanche 24 septembre à 15h à l'Espace culturel de la Samme - Présenté par la Cordée vocale - En 2 actes.
Infos : 0477/214.725

Semaine des aidants proches

Du 2 au 8 octobre. Plus de 100 activités organisées !
Infos : 081/74.68.79 - www.aidants-proches.be

Eldorado - Projection (Gratuit)

Le 27 septembre à 20h à l'Espace culturel de la Samme - Projection du film de Bouli Lanners. Dans le cadre de la Fête du 27 septembre et des 50 ans d'aide de la Communauté française au cinéma belge. **Infos** : 064/52.16.91

Initiation « Marche Nordique »

- Découvertes gratuites le 08 octobre de 13h30 à 15h.
- Initiation les 8, 14, 21, 28 octobre et 4, 11 novembre de 13h30 à 15h. RDV : Parking du Château de Seneffe, rue Lucien Plasman, 7. Coût : 55 € pour l'ensemble des séances (avec prêt gratuit des bâtons). Inscriptions via le site www.mn-mpt.be - **Infos** : M. Gosselin - 0495/16.35.87



Les déjections canines

Quelques superstitieux prétendent que marcher dedans porte bonheur...

C'est cependant sans compter sur les odeurs...

Ces besoins-là sont pourtant naturels...

...Naturel d'être ramassés.

En tant que **MAÎTRE RESPONSABLE**, il est de **VOTRE DEVOIR** de ne pas laisser votre animal faire ses besoins n'importe où, ni d'abandonner ses déjections sur la voie publique.

Quand on sait que près d'un million et demi de foyers belges possèdent un chien, ce petit geste prend toute son importance.

Amis des chiens, prenez en main vos responsabilités : munissez-vous de petits sachets ou de tout autre contenant adéquat. L'essentiel est de remettre les lieux souillés en bon état.

Il en va de la **propreté publique** : dégradation du cadre de vie.

Il en va de la **sécurité publique** : risque de chute, notamment pour les personnes âgées ou moins valides.

Il en va des **finances publiques** : coût important endossé par la Commune pour assurer la propreté publique.

Ne pas ramasser peut coûter cher.

(Règlement Général de Police, article 252)

La main dans le sac ou la main dans le portefeuille ?

A vous de choisir.

Ensemble, contribuons au bien-être de tous.



Office National des Pensions !!!

En septembre, le délégué de l'Office des Pensions tiendra sa permanence le vendredi 29 de 13h à 15h.



Opération « chèques sport »

L'Administration communale souhaite promouvoir les activités sportives chez les jeunes seneffois de 4 à 17 ans inclus.

Pour ce faire, elle propose aux familles, l'octroi de chèques d'une valeur de 30 € par enfant pour l'année « 2017 ».

Pour bénéficier de ce(s) chèque(s), l'(les) enfant(s) devra(ont) répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- Être âgé de 4 à 17 ans inclus pour l'octroi du « chèque sport »,
- Être domicilié ou inscrit en résidence sur le territoire de la commune de Seneffe (code postaux : 7180 - 7181),
- Être inscrit régulièrement dans un club sportif de l'entité de Seneffe ou un club dont les activités se déroulent sur l'entité ou, être inscrit régulièrement dans un club sportif hors entité à condition que le sport choisi ne soit pas pratiqué dans l'entité de Seneffe, ou si pour des raisons pratiques, le nombre de places disponibles est atteint,
- La cotisation devra être payée impérativement durant l'année 2017,
- La procédure à respecter pour l'obtention du (des) chèque(s) repose sur la présentation des pièces justificatives suivantes :

- déclaration de créance dûment complétée ;
- copie « recto / verso » de la carte d'identité ou passeport du jeune ou carte isi+ ;
- copie « recto / verso » de la carte d'identité ou passeport du (des) représentant(s) attitré(s) ;
- numéro de compte bancaire du (des) parent(s) attitré(s) ou du bénéficiaire ;
- attestation « chèque sport » dûment complétée par le responsable du club
- sportif auquel est affilié le jeune ;
- preuve de paiement de l'affiliation ;
- une composition de ménage de moins de 6 mois.

L'ensemble des documents est à renvoyer par mail à commune@seneffe.be ou par courrier à l'Administration communale, rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe.

La déclaration de créance et l'attestation « chèques sport » à faire remplir par le responsable du club, ainsi que le règlement général du projet sont disponibles auprès du service Population, ou via le site internet communal www.seneffe.be - service des Sports.

Permanences du service Population :

- le lundi de 08h00 à 12h30,
- le mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h30 et 13h30 à 19h00,
- le samedi de 10h00 à 12h00.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec le service des Sports (d.rousseau@seneffe.be ou 064/52.17.27), ou directement rue des Canadiens, 15 (1er étage du bureau de police) à Seneffe.



Conseil Communal - Ordre du jour de la séance du **lundi 25 septembre 2017 - 20h30** à l'Espace Culturel de la Samme (Place de Penne d'Agenais).

1. Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 28 août 2017 - Approbation
2. Règlement relatif à l'absence d'emplacement de parcage - Modification
3. Communication de l'arrêté du 16 août 2017 de la Ministre des Pouvoirs Locaux - MB1/2017
4. Budget 2018 - Fabrique d'église Sainte-Vierge - Arquennes - Approbation
5. Budget 2018 - Fabrique d'église Notre Dame du Sacré coeur - Bois des Nauwes - Seneffe - Approbation
6. Budget 2018- Fabrique d'Eglise Saint-Barthélémy -

- Familleureux - Approbation
7. Budget 2018 - Fabrique d'église Sainte-Aldegonde - Feluy - Approbation
8. Budget 2018- Fabrique d'Eglise Saints Cyr et Julitte - Seneffe - Approbation
9. Budget 2018 - Fabrique d'église Saint-Martin - Petit-Roeulx-Lez-Nivelles - Approbation
10. Assurance hospitalisation collective
11. Modification du statut administratif du personnel communal - Insertion des conditions de recrutement d'attaché spécifique A4 technique

12. Asbl Bibliothèque libre de Seneffe : Présentation des comptes, bilan et rapport d'activités pour l'année 2016
13. Achat d'un élévateur à fourche télescopique d'occasion pour le Service des Travaux
14. Adoption de la convention de partenariat et d'occupation de la rotonde par la Ruche qui dit oui
15. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière - rue de Manage, 25
16. Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée - Renouvellement d'adhésion